

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

« PRIME VÉLO »

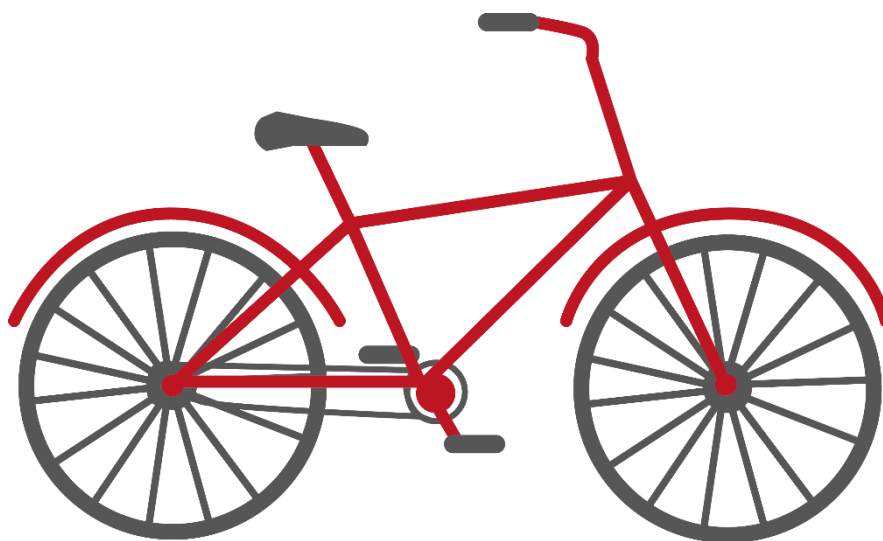
Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :



Communauté de communes des Portes du Luxembourg

37 ter, avenue du général de Gaulle

08110 CARIGNAN

Tél : 03 24 27 90 98

Mail : contact@portesduluxembourg.fr

DEMANDE DE SUBVENTION

Sollicitation de la subvention et attestation sur l'honneur :

Je soussigné(e) , né(e) le à
..... et demeurant
.....

a fait l'acquisition d'un vélo en date du

Je sollicite par la présente, le bénéfice d'une subvention dans le cadre de l'Opération « Prime Vélo » portée par la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg.

Plan de financement :

Je complète le tableau suivant pour renseigner quels organismes participent au financement de mon vélo.

Coût du vélo :€ TTC

Organisme financeur	Nom de la subvention	Hauteur de la subvention sollicitée	
		Montant	%
Région Grand-Est			
Etat			
Autre :			
Communauté de Communes des Portes du Luxembourg	« Prime vélo »		
TOTAL			

Engagement du demandeur :

Ayant pris connaissance de la réglementation, je m'engage sur l'honneur à ne pas revendre mon vélo avant une durée de trois ans.

Fait à , le

Nom

Prénom

Signature du demandeur

Pièces à fournir :

L'ensemble des justificatifs suivants seront à transmettre à la CCPL accompagnés du présent dossier de demande de subvention. **Le dossier devra être complet pour être instruit.** À défaut, une demande de pièces complémentaires sera transmise au demandeur.

- ☐ Le présent formulaire de demande de subvention comportant :
 - Le plan de financement prévisionnel complété,
 - L'attestation sur l'honneur de non-revente complétée,
 - La signature du demandeur,
- ☐ Une copie d'une pièce d'identité du demandeur en cours de validité (ex : carte nationale d'identité, passeport, ...).
- ☐ Un justificatif de domicile de moins de trois mois dans le cas où l'adresse figurant sur la pièce d'identité ne serait plus celle du domicile.
- ☐ Une copie du devis ou de la facture acquittée du vélo acheté dans un magasin spécialisé du Département, aux nom et adresse du demandeur.

Le dépôt d'un dossier « Prime Vélo » n'équivaut pas à une promesse de subvention. Seul l'arrêté d'attribution de subvention fait foi.
- ☐ Un relevé d'identité bancaire (RIB).

Les étapes clefs :

1. Je vérifie auprès de La Communauté de Communes des Portes du Luxembourg que mon projet peut être subventionné.
2. Je retire mon dossier de demande de subvention à la CCPL.
3. Je complète et dépose mon dossier à la CCPL qui s'assure que l'ensemble des pièces demandées sont présentes.
4. Mon dossier sera étudié puis présenté auprès des élus en Commission Sociale et en Bureau pour validation.
5. Je reçois un courrier de notification avec un arrêté de subvention qui m'informe de l'attribution de la subvention si mon dossier est éligible
6. Je transmets mes factures acquittées pour la mise en paiement de mon dossier si j'ai seulement transmis un devis lors de ma demande de subvention.
7. Je reçois ma subvention par virement bancaire.

Délais d'instruction de la demande :

Le délai d'instruction de votre dossier et du versement de votre subvention peut varier selon le nombre de demandes et les dates de réunion des Commissions et Bureaux.

A noter que les demandes sont instruites dans l'ordre d'enregistrement des dossiers et sous réserve des fonds disponibles pour l'année en cours.

Tous à vélo sur les Portes du Luxembourg !

